

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR DU 4 JUILLET 2011</b></p>
---

Présents :

Franck BARBIER  
Jean-Pierre BOGIALLA  
Chloé BEGLOT suppléante d'Aurore DOLAY  
Ghislaine DENISSELLE  
Laure FROISSART  
Cyril GARNIER  
Philippe JOSPIN  
Bernard KAMINSKI  
Laurine SOUMIER

Excusés :

Mathieu DESPALIER  
Thomas FLAMENT (Pouvoir à Laurine SOUMIER)  
Philippe FREYCHAT  
Arnaud HUFTIER  
Sandrine LEMAITRE (Pouvoir à Jean Pierre BOGIALLA)  
François-Xavier LEPOUTRE (Pouvoir à Franck BARBIER)  
Sébastien MALAPEL

---

1° Adoption du compte rendu du conseil d'UFR du 14/04/2011

*Le compte rendu du conseil d'UFR du 14/04/2011 est adopté à l'unanimité.*

2° Informations générales

F BARBIER fait part aux membres du conseil des informations suivantes dans le domaine des ressources humaines:

- La signature d'un Contrat à Durée Indéterminée par Mlle FROISSART et M DELFORGE tous deux adjoints administratifs en contrat à durée déterminée depuis plus de 6 ans au sein de la FSMS.
- M ARNAL a obtenu un poste de Maître de Conférences en 74<sup>ème</sup> section à la FSMS.
- Mme VALOIS, adjointe administratif en contrat à durée indéterminée, a été reçue au concours d'adjoint technique en recherche et formation.
- Le recrutement des ATER a eu lieu, nous accueillerons cette année à nouveau M LECH pour la sociologie et Mlle DELZENNE et M GHRAM rejoignent l'équipe des enseignants respectivement en physiologie et en psychologie ergonomie.
- M GILLET a été reçu au concours de recrutement d'Ingénieur de recherche et formation.
- Enfin la FSMS perd un poste d'adjoint administratif à partir de la rentrée 2011.

Il souligne l'investissement des personnels au sein de l'UVHC, avec notamment M GARNIER qui exerce les fonctions de Vice Président Ressources Humaines et M CADIOU, responsable des projets C2I (certification en informatique) et PEC (portefeuille d'expériences et compétences). Il nous fait part également de la distinction reçue par M HUFTIER, à savoir le Grand Prix de l'Imaginaire catégorie Essai : « Jean Ray, l'alchimie du mystère ».

En ce qui concerne le recrutement d'étudiants en 1<sup>ère</sup> année, il y a 271 étudiants qui ont accepté leur vœu sur Postbac, ce qui laisse présager qu'il y aura avec la réinscription des étudiants redoublants plus de 300 étudiants en 1<sup>ère</sup> année. Cette tendance à une très forte hausse des inscriptions est commune aux différents STAPS de France. Afin d'anticiper les problèmes d'accueil, nous avons convenu avec l'ISTV du prêt d'un amphi de 300 places.

Enfin F BARBIER annonce que 6 étudiants de la FSMS ont obtenu le CAPEPS, 1 le CAFEP et 1 le CAER.

### 3° Informations financières

-Taxe d'apprentissage :

La FSMS a reçu à ce jour deux promesses de versement :

- VAFC : 4000€ hors quota et 6000€ au titre du quota

- Clinique du Parc : 5000 €

Pour le moment, les taxes ont été perçues à hauteur de 4835€ et le montant de la collecte sera vraisemblablement moins élevé que l'an dernier.

- Budget :

F BARBIER explique qu'il n'y aura pas de versement des 10% de dotation manquante pour le moment et qu'il n'y aura pas non plus de versement de l'IUFM cette année, soit un manque à gagner de 52 000€.

Pour le moment, après paiement des vacances et heures supplémentaires effectuées pour 2010-2011, le montant des charges de personnel est estimé à 189 448€ pour un budget prévu de 201 000€. Il reste donc 11 552€ au budget. Une des explications de cette augmentation est le paiement des heures d'enseignement des nouvelles maquettes en CM au lieu de TD. Ceci a pour effet de multiplier par 1.5 le coût pour un enseignant titulaire et par 1.5 additionné de charges patronales pour les vacataires extérieurs.

Aussi pour mettre fin à cette augmentation importante des coûts de formation, les CM dispensés à moins de 25 étudiants seront rémunérés en TD.

C GARNIER fait remarquer que cette situation est due au fait qu'auparavant les heures de CM n'étaient pas rémunérées en tant que telles. La position de l'UVHC est d'essayer de prendre en compte une méthode de calcul qui soit uniforme à l'établissement avec une modulation à 1.2 ou autre au lieu de 1.5 par exemple et la prise en compte du nombre d'étudiants.

JP BOGIALLA pense qu'une telle méthode serait pénalisante pour les enseignants qui enseignent à d'autres niveaux que les licences 1 et 2.

C GARNIER indique que les différents instituts de l'UVHC ne fonctionnent pas non plus de façon équitable et que suivant le mode de fonctionnement actuel, l'offre de formation n'est plus viable.

Vote pour la modification de la modification de la comptabilisation des CM :

*Ne prend pas part au vote : 0*

*Abstention : 4*

*Contre : 0*

*Pour : 8*

- Compte financier :

G DENISSELLE explique que nous ne disposons à ce jour que de chiffres provisoires (hors dotations aux amortissements) pour pouvoir effectuer une analyse.

Le résultat :

Le compte financier 2010 de la FSMS fait apparaître un montant total de recettes de 312 593.71€ et un montant total de dépenses de 242 643.04€, soit un résultat de 69 950.67€.

Les recettes :

Les recettes du compte financier ne prennent pas en compte les 12 420€ de prestations internes

L'augmentation des recettes est due à l'augmentation de la part des projets, de l'augmentation de PPI et de la perception de la Taxe d'apprentissage.

Les dépenses :

Les dépenses d'Investissement ont été de 20 786.5€.

Les dépenses de Personnel ont été de 167 655.35€ pour 215 900€ budgétés, il reste 48 245€. Le changement de logiciel financier et comptable, l'absence de livre de paie durant le 1<sup>er</sup> semestre et la date de la dernière DBM de l'année en septembre n'ont pas permis d'avoir une gestion prévisionnelle ajustée. Par ailleurs, la difficulté à réunir les pièces et les signatures nécessaires au paiement de nombreux nouveaux vacataires n'ont pas permis de payer les vacations sur l'exercice auquel elles se rapportaient.

Les dépenses de fonctionnement ont été de 67 452€ pour 89 945€ budgétés, il reste 16 493€ composés en grande partie de dépenses de prestations internes prévues et non réalisées.

La Taxe d'apprentissage a été utilisée pour l'achat de logiciels audiovisuels et statistiques ainsi que de matériel d'anatomie.

*Le compte financier 2010 est voté à l'unanimité.*

#### 4° Conventions

F BARBIER présente au conseil d'administration les circonstances de la signature d'une convention avec le Cercle de Voile Valenciennois (en cours de réalisation) concernant l'accueil des étudiants de Master Management pour le module d'étude de marché et environnement sportif.

*Vote pour l'adoption du projet de la convention avec le Cercle de Voile Valenciennois*

*Adoption à l'unanimité*

#### 5° Règlement du contrôle des connaissances

P JOSPIN souhaite insister sur le respect par les étudiants de l'article 7 du règlement du contrôle des connaissances en raison de l'augmentation de l'absentéisme des étudiants en TD et aux APSA. Il connaît le problème des étudiants dont le stage se déroule en même temps que les enseignements et indique qu'il faut travailler en amont avec le responsable de stage pour que le règlement puisse être appliqué.

F BARBIER abonde dans ce sens en précisant qu'il ne s'agit pas de modifier le règlement mais de l'appliquer rigoureusement.

P JOSPIN rappelle que la mise en place d'une note minimale de 5 à chaque module a eu pour effet d'augmenter le taux de réussite en 1<sup>ère</sup> année de licence (28% cette année) et indique que la mise en place d'une liste d'émargement pour chaque cours ne pourra que renforcer ce taux.

C BEGLOT souhaite connaître le nombre d'étudiants pénalisés par la mise en place de la note minimale.

F BARBIER lui indique qu'il y en a 10 sur tous les niveaux de licence.

P JOSPIN répond positivement à la demande de L SOUMIER qui souhaite avoir confirmation du fait que ce sont les enseignants qui décident si la présence des « dispensés présents » a une incidence sur la note ou pas.

## 6 Diplôme Universitaire CAPEPS

A la demande du CEVU, le dossier de D.U. CAPEPS présenté initialement a été modifié. Néanmoins F BARBIER souhaite souligner que ce D.U. va ouvrir sans que les financements des coûts d'inscription spécifiques soient rétrocédés à la FSMS. Il s'interroge sur le financement des oraux liés à ce D.U.

## 7° Questions diverses

C BEGLOT évoque le cas des étudiants de L3 management qui n'ont pas obtenu leur diplôme à cause de la non obtention de leur module de stage.

F BARBIER rappelle que l'accent est mis sur la qualité du stage afin que les étudiants puissent présenter un diplôme de la qualité requise en entreprise ensuite et puissent aussi évoluer sans problème en Master 1 l'année suivante à l'UVHC ou à Lille.

L SOUMIER demande s'il va y avoir l'an prochain une élévation du seuil de la note à obtenir pour valider un module et qui est à 5 actuellement.

P JOSPIN répond négativement, la note minimale est maintenue à 5.

L SOUMIER souhaite savoir si une 2<sup>ème</sup> promotion de licence 1<sup>ère</sup> année est prévue l'an prochain.

F BARBIER ne peut répondre à la question à cette date.

C BEGLOT souhaite connaître le nombre d'APSA par année.

P JOSPIN lui indique qu'il y en a 6 durant les années de L2 et L3 et 4 en L1 sans compter les spécialités qui sont ouvertes en fonction du budget.

JP BOGIALLA précise qu'il ne souhaite pas faire cours à 4 ou 5 étudiants seulement.

P JOSPIN attire l'attention sur le fait que cela peut pénaliser les étudiants qui se présentent au CAPEPS.

F BARBIER conclut en annonçant que cet aspect sera traité en conseil d'enseignement en septembre.

P JOSPIN ajoute que 2 enseignants de la FSMS sont formés pour la validation du label DARTFISH Numérimaps 2<sup>ème</sup> niveau. Les étudiants de 3<sup>ème</sup> année vont donc pouvoir accéder à cette certification au travers du module libre et ainsi obtenir un supplément au diplôme.

La séance est levée à 19 h00.